



## Description du produit

La liste des réglementations de construction du DIBt requiert pour les fermetures coupe-feu un justificatif d'aptitude à l'utilisation (un agrément technique allemand ou un agrément technique européen). Dans ces agréments, une installation de blocage est requise lorsque les systèmes doivent être maintenus ouverts pendant le fonctionnement. L'installation de blocage doit être adaptée à cette fin. Son aptitude à l'utilisation doit être justifiée par un agrément.

<b>Type de construction</b>	Commande	<b>Évaluation du détecteur d'incendie</b>	Bouton-poussoir manuel • Contact sans potentiel de la centrale de détection d'incendie • Via la boucle de détection d'incendie ou l'interrupteur de fumée
<b>Justificatif d'aptitude à l'utilisation</b>	UL 864		
<b>Justificatif</b>	Z-6.5-1990 pour fermetures de convoyeurs	<b>Type de protection</b>	IP 65